



AVIS DE CONVOCATION
Séance extraordinaire du conseil municipal

Une séance extraordinaire du conseil municipal de la ville de L'Île-Perrot est convoquée par monsieur le maire Pierre Séguin, conformément à l'article 323 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19), pour être tenue **le mardi 15 décembre 2020 à 19 h 30 en visioconférence publique**, et qu'il y sera pris en considération les affaires inscrites à l'ordre du jour suivant:

ORDRE DU JOUR
1 Ordre du jour - Adoption (01-2120)
2 Prévisions budgétaires - Année 2021 - Adoption (04-1120)
3 Programme triennal d'immobilisations - Années 2021, 2022 et 2023 - Adoption (04-1320)
4 Période de questions
5 Levée de l'assemblée

Signé à L'Île-Perrot, ce 14 décembre 2020

(Original signé)

Zoë Lafrance, directrice des affaires juridiques et greffière